NOTE EDITORIALE DE PRESENTATION DES ARTICLES

1. Présentation de la revue

Créée en 1987, à l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa (ISC), la Revue Congolaise de Gestion a pour mission principale de contribuer à la publication des articles scientifiques, rédigés en français ou en anglais. Les critères de sélection des articles sont l'originalité, la qualité scientifique et l'intérêt qu'ils offrent en temps d'échange d'informations et d'expériences entre les experts, les professionnels et les universitaires dans les domaines du management, de l'économie et de statistique. Les articles d'enquête de vue générale peuvent également être soumis lorsqu'ils abordent les questions de développement et les questions clés d'actualité dans les domaines mentionnés Ci-dessus. Tout article soumis à la Revue Congolaise de Gestion pour publication ne doit faire l'objet d'aucune publication antérieure dans une autre revue ou dans la presse. Les articles soumis font l'objet d'une triple évaluation par les membres du Comité éditorial et du Comité scientifique. L'article est publié si au moins deux des trois évaluations demandées sont favorables.

2. Normes de publication
   - Les articles doivent être soumis par voie électronique à l'adresse suivante : crigedisc@gmail.com ou jacquessabiti38@gmail.com. Les auteurs se portent responsables des informations contenues dans leurs articles. Par le fait d'acheminer un article par courrier électronique à la revue, l'auteur confirme qu'il a pris connaissance des dispositions des normes de publication.
   - Les articles doivent être rédigés en français ou en anglais, accompagnés d'un résumé ne dépassant pas 200 mots et d'une liste des 5 mots clés maximum décrivant l'objet de l'article, dans les deux langues, police times news roman, taille 12, interligne simple.
   - Les textes dactylographiés ne dépassent pas 6500 mots en format standard (interligne simple, marge de 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas, caractères de taille 12), références et annexes comprise, doivent être envoyé par courrier électronique ou par courrier postal.
   - La revue permet l'usage de notes pour ajouter des précisions au texte. Mais afin de n'est pas alourdir la lecture, il est recommandé de faire moins usage des notes (10 notes de bas de page au maximum par article). Les notes de bas de page ne doivent pas être de références bibliographiques
   - Lors de leur soumission, les auteurs doivent s'assurer que l'article répond aux normes éditoriales de la revue. L'auteur d'un article est tenu de présenter sont texte dans un seul document et en respectent les critères suivants :

     ✓ Un titre qui indique clairement le thème de l'article, n'excédant pas 25 mots
     ✓ Le prénom et le nom de ou des auteurs (es)
     ✓ Une courte présentation des auteurs (es) ne devant pas dépasser 100 mots par auteur. On doit y retrouver obligatoirement le nom de l'auteur, les titres (diplômes) et le nom de l'institution d'origine, le statut professionnel et l'organisation dont il le relève, et enfin, les adresses de courrier électronique des auteurs. L'auteur peut aussi énumérer ses principaux champs de recherche et ses principales publications. La revue ne s'engage toutefois pas à diffuser tous ces éléments.
   - Les manuscrits envoyés doivent être considérés sous leur forme finale et l'auteur ne pourra pas demander ultérieurement d'y effectuer des modifications. Toutefois, le Comité scientifique de la revue se réserve le droit de réviser les textes, de demander des

modifications (mineurs ou majeures) ou de rejeter l'article de manière définitive ou provisoire (si des corrections majeures doivent préalablement y être apportées).

- L'auteur est consulté préalablement à la diffusion de son article lorsque le Comité scientifique apporte des modifications. Si les corrections ne sont pas prises en compte par l'auteur, la décision de la revue se réserve le droit de ne pas publier l'article.
- Les références doivent être mentionnées dans le corps du texte : noter le nom, l'initial du prénom de l'auteur et l'année (ex. : Mbangala, M., 2015 ou Sabiti, K.J., 1996). Pour les articles de deux ou trois auteurs, noter les noms et les initiales des prénoms suivis de l'année (Mbangala, M. et Colson, G., 1998) ou (Mbangala, M., Colson, G. et Sabri, K., 2006). Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs noter le nom du premier auteur et la mention « et al » (Pichault, F. et al, 2007).
- Lorsque plusieurs références sont utilisées pour la même information ou pour le même auteur, celles-ci doivent être mises en ordre chronologique (ex. Mbangala, M., 2001 et Mbangala, M., 2015).
- En fin du texte, les références bibliographiques doivent répondre à la norme AFNOR Z 41006, elle-même reprenant les normes ISO recommandées pour les thèses de doctorat et sont présentées de la manière suivante : le titre de l'article écrit normalement (les guillemets sont inutiles), le nom de la revue, l'année de parution, le numéro de la revue (éventuellement le tome), les numéros de la première et de la dernière page de l'article, bibliographie compris.
- Toutes les références citées dans le texte doivent absolument être recensées dans la bibliographie placée à la fin du texte. Les normes de présentation des références bibliographiques sont les suivantes :
    - ✓ Référence citée dans le texte : exemple : (Mbangala, M., 2015). Référence dans la bibliographie, à la fin du texte : cas d'un ouvrage : Mbangala, M. (2015). Transport ferroviaire en Afrique : Etats de de lieux – Réforme – Viabilité. Saarbrücken, Allemagne : Editions universitaires européennes.
    - ✓ Référence citée dans le texte : exemple : (Sabiti, K.J., 1996). Référence dans la bibliographie, à la fin du texte : cas d'un article : Sabiti, K.J. (1996). A fast estimation method for ARMA processes. Automatica, Vol. 32, p 235-239.
- Les tableaux, figures et graphiques sont insérés directement dans le texte avec leurs titres. Les figures et les graphiques sont au format « gif » ou « jpg ». Il convient de souligner que toute illustration (tableaux, figures et graphiques) doit être de très bonne qualité afin de permettre une reproduction directe.
- L'auteur de tout article a obligation de faire parvenir son article à la direction de la revue au format Word (toutes versions : doc, docx). En cas de difficulté à traiter le contenue de l'article, la direction de la revue pourrait demander à l'auteur de fournir son article dans d'autres formats de traitement.
- Les citations doivent être courtes et présentées en caractères italiques.
- Les articles sont évalués sous anonymat par les membres du Comité scientifique. De même, les auteurs ne seront pas informés sur l'identité des évaluateurs de leur article.